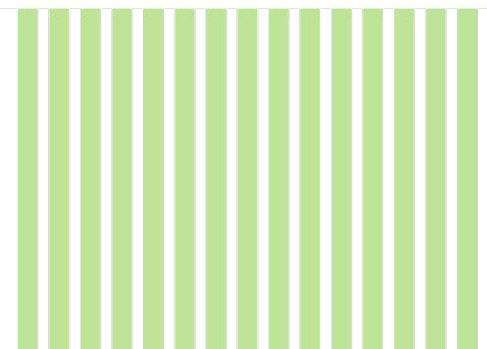
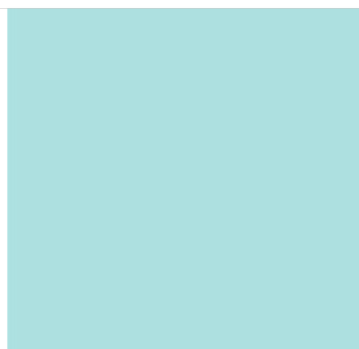
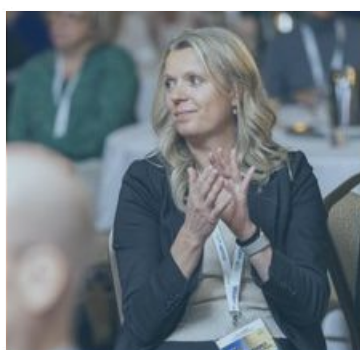


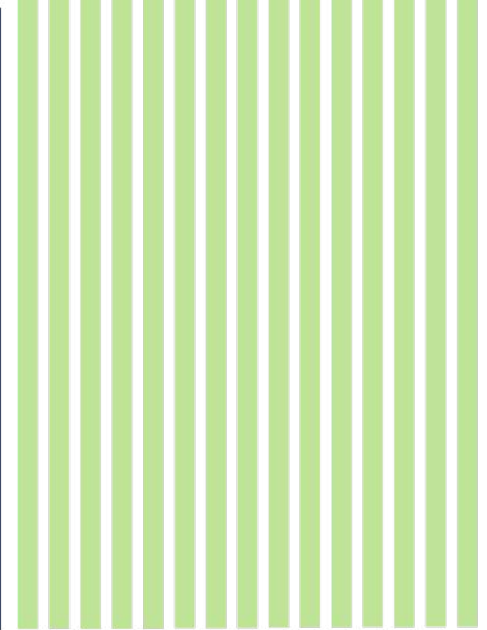
2024

2025

RAPPORT ANNUEL



AGESSS



MERCI À NOS PARTENAIRES



beneva



La prochaine Assemblée générale annuelle de l'Association aura lieu le jeudi 25 septembre 2025 à l'hôtel Le Montagnais à Saguenay. L'Assemblée générale annuelle 2026 aura lieu le jeudi 24 septembre à l'hôtel Delta de Trois-Rivières.



Production

Association des gestionnaires des établissements de santé
et de services sociaux - AGESSS

101-601, rue Adoncour

Longueuil (Québec) J4G 2M6

Téléphone : 450 651-6000 ou 1 800 361-6526

agesss@agesss.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

MISSION, VALEURS ET VISION	04
FAITS SAILLANTS	05
RAPPORT DE LA PDG	06
RAPPORT DU PCA	08
GOUVERNANCE	09
- Conseil d'administration et ses comités :	
• Comité des finances	10
• Comité de gouvernance	10
• Comité des ressources humaines	11
PORTRAIT DE NOTRE ORGANISATION	
- Organigramme	12
- Effectifs de l'AGESSS	12
- Équipe du siège social	13
- Évolution du membrariat	15
TABLES ET COMITÉS DES ÉLUS	
- Table des présidents	16
• Sous-comité - Conditions de travail et d'exercice	16
- Table des vice-présidents à l'accueil et aux communications	17
- Table des trésoriers	17
- Comité de développement professionnel	19
COMITÉS ASSOCIATIFS ET PATRONAUX	20
- Comité de retraite du RRPE	20
- Comité paritaire intersectoriel	20
- Comité consultatif des retraités	21
- RACAR / RRPE	22
- Comité national de main-d'œuvre et de développement du personnel d'encadrement	23
REPRÉSENTATION INDIVIDUELLE	25
REPRÉSENTATION COLLECTIVE	26
COMMUNICATIONS	30
SOUTIEN AUX ÉLUS	31
RAPPORT FINANCIER	
- Le bilan	32
- Les résultats et l'évolution des actifs nets	33
- L'évaluation de l'actif net	33

NOTRE MISSION

- Représenter, promouvoir et défendre les intérêts et les droits des membres;
- Consulter et informer les membres en tout temps;
- Influencer les acteurs en participant aux réflexions et débats concernant les principaux enjeux du réseau de la santé et des services sociaux;
- Contribuer au développement ainsi qu'au déploiement des meilleures pratiques en gestion;
- Valoriser l'excellence en gestion.

NOS VALEURS

- RESPECT
- JUSTICE
- ÉQUITÉ
- PROFESSIONNALISME
- DÉMOCRATIE

NOTRE VISION

Être le **PARTENAIRE INCONTOURNABLE** de tous les gestionnaires pour la reconnaissance de leur rôle et le respect des conditions de travail reliées à leur profession.

FAITS SAILLANTS



Comme le veut la tradition, l'AGESSS a remis ses Prix d'excellence à 13 gestionnaires reconnus pour leur engagement et leur professionnalisme.

LES LAURÉATS!

- Bas-Saint-Laurent : **Patrice Labrosse**
- Saguenay-Lac-Saint-Jean : **Marianne Bouchard**
- Capitale-Nationale : **Isabelle Rivard**
- Mauricie-Centre-du-Québec : **Marc Trépanier**
- Estrie : **Joel Paradis**
- Montréal : **Danielle Gagné-Coulombe**
- Côte-Nord : **Nathalie Tremblay**
- Chaudière-Appalaches : **Paméla Laforest**
- Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : **Gaétane Chevarie**
- Laval : **Michel Latendresse**
- Laurentides : **Guylaine Dessureault**
- Montérégie : **Geneviève Bélanger**
- Nunavik : **Mathieu Boki**

ÉTÉ 2024 - sondage destiné à tous les membres concernant le renouvellement des conditions de travail. Cet exercice de consultation a permis de mieux identifier les enjeux liés aux conditions de travail et de mieux cibler les priorités en prévision du prochain renouvellement des conditions de travail.



JANVIER 2025 - l'AGESSS a lancé son tout nouveau site Web. Plus qu'une simple vitrine, ce nouveau site se veut un carrefour d'information incontournable : un espace centralisé où les membres peuvent accéder facilement à des ressources pertinentes, aux dernières nouvelles du réseau, à des formations, à des outils pratiques et bien plus encore.

MARS 2025 - Finalité des discussions portant sur les éléments à incidence monétaire du renouvellement des conditions de travail 2023-2028. Une bonification des paramètres d'indexation salariale a été présentée par le Bureau de négociation gouvernementale, accompagnée de demandes patronales à la Table sectorielle.

Adoption, le 28 mars 2025, par le Conseil d'administration de la *Planification stratégique de l'AGESSS 2025-2028*. Ce document sert à définir la vision, les priorités et les actions clés de l'Association pour les trois prochaines années. Ce plan oriente les décisions, mobilise les ressources et assure que les efforts de l'organisation sont alignés sur ses objectifs à long terme.



RAPPORT DE LA PDG

L'année 2024-2025 a été marquée par des bouleversements sans précédent dans le réseau de la santé et des services sociaux. Le 1er décembre 2024, la mise en place de Santé Québec est venue concrétiser une réforme majeure de gouvernance, tant attendue qu'appréhendée. Attendue pour ce qu'elle promettait : plus de cohérence, de proximité et d'agilité. Appréhendée, parce que l'histoire nous a appris que les réformes descendantes oublient trop souvent les rouages essentiels du système : les gestionnaires.

Santé Québec : le point de bascule... ou de friction?

J'ai eu l'honneur – et je pèse mes mots – d'être co-porteur, avec le Dr Félix Le-Phat-Ho, des travaux de la Table sur le savoir expérientiel, une démarche qui, pendant l'été 2024, a mobilisé des gestionnaires, des professionnels, des usagers et plusieurs acteurs de terrain à travers le Québec. L'objectif était clair : faire remonter les enjeux concrets liés à la gestion de proximité dans les établissements, et formuler des recommandations constructives auprès de Santé Québec.

Cette Table a été un exercice riche, mobilisateur, porteur. Elle a permis de documenter les obstacles réels rencontrés sur le terrain et de mettre en lumière des pistes de solution innovantes. Nous avons espoir que ce travail nourrisse l'ADN de Santé Québec.

Or, ce ne sont pas les résultats de ces consultations qui ont occupé l'espace médiatique. Ce sont les réorganisations administratives, les compressions budgétaires, les abolitions de postes et l'arrivée fracassante de nouvelles structures qui ont dominé les Manchettes.

Pour les gestionnaires, ce fut – une fois de plus – un signal inquiétant. Malgré leurs expertises et leur engagement, ils sont peu consultés, et trop souvent contraints à appliquer des décisions prises sans eux.

Malheureusement, force est de constater que cette implantation ne s'est pas déroulée comme nous l'aurions souhaité. Toute l'année, j'ai martelé ce message auprès du gouvernement et des décideurs : les gestionnaires doivent être entendus. Ce sont eux qui détiennent les solutions pour faire atterrir les grandes idées sur le terrain, sans casser ce qui fonctionne déjà.

Une mobilisation constante, sur tous les fronts

Notre rôle à l'AGESSS est double : vous défendre collectivement, mais aussi vous accompagner individuellement, dans un contexte où les repères organisationnels changent rapidement. Et je peux vous assurer que nous avons été sur tous les fronts.

Sur le plan des conditions de travail, l'année a été marquée par des offres initiales inacceptables quant à votre rémunération. Au terme des échanges, les paramètres d'indexation salariale ont été bonifiés. Certaines allocations seront également revues.

Par ailleurs, des discussions se poursuivent, notamment quant au volet normatif de vos conditions de travail, un ajustement est incontournable suivant la mise en place de Santé Québec.

Une AGESSS proche de ses membres

Après presque 55 ans, l'AGESSS connaît ses membres. À travers le temps, nous avons créé une communauté professionnelle vivante, ancrée dans les régions. Le colloque et l'Assemblée générale annuelle de l'automne dernier, tenus dans la magnifique région de Charlevoix, en sont un bel exemple. Organisé en collaboration avec des membres de la Capitale-Nationale – que je remercie chaleureusement – l'événement a été un succès : conférences percutantes, activités de réseautage stimulantes, échanges riches avec les élus et, surtout, une dose renouvelée de fierté collective.

Nous avons profité de ce moment pour remettre nos Prix d'excellence, une tradition bien ancrée qui souligne le travail exceptionnel de nos membres. Treize lauréats ont été honorés en 2024 dans une cérémonie empreinte d'émotion et de reconnaissance.

Aller à votre rencontre : une tradition bien vivante

Depuis maintenant plusieurs années, l'AGESSS a instauré une tradition à laquelle je tiens particulièrement : la Tour-née annuelle des exécutifs locaux. Cette tournée, qui s'échelonne généralement à partir de la mi-janvier, me permet d'échanger avec vous.

Ces échanges sont pour moi une source d'énergie, mais aussi une banque d'informations précieuses. Ils affinent nos stratégies, et renforcent notre posture auprès des instances comme le MSSS et, désormais, Santé Québec.

Dans le cadre des Assemblées générales annuelles auxquelles j'ai eu le privilège d'assister cette année, j'ai pu constater avec enthousiasme la forte participation des gestionnaires, venus en grand nombre pour échanger, poser leurs questions et faire entendre leur voix. Cette mobilisation témoigne non seulement de leur engagement envers leur milieu, mais aussi de la pertinence de notre mission collective.

Fait marquant : nous enregistrons une année record en termes de membres ayant choisi de s'impliquer activement au sein des exécutifs locaux, et ce, aux quatre coins du Québec.

L'avenir : lucide, mais résolument mobilisé

Soyons francs : les défis à venir sont de taille. Santé Québec n'en est qu'à ses débuts, et ses fondations doivent encore être solidifiées. Il faudra du courage pour maintenir un dialogue ouvert, exiger des résultats concrets et rappeler que l'implantation d'une réforme ne peut réussir sans les gestionnaires.

Nous sommes organisés, solidaires, rigoureux. L'AGESSS dispose d'une équipe engagée, d'un réseau fort et d'une vision claire : faire reconnaître la contribution indispensable des gestionnaires du réseau à la santé et au mieux-être de la population québécoise.

C'est dans cet esprit que nous poursuivrons nos actions. C'est avec cette conviction que nous continuerons à vous représenter.

En guise de conclusion, je souhaite remercier l'ensemble du personnel du siège social, ainsi que nos partenaires pour leur contribution et leur engagement à défendre les intérêts et valoriser le rôle des cadres intermédiaires dans le réseau de la santé et des services sociaux. J'aimerais également remercier les membres du Conseil d'administration pour leur participation active et leur constance dans la gouvernance de l'Association. Ces précieuses ressources sont la clé de notre réussite, elles continueront à nous aiguiller sur le chemin à prendre pour réitérer l'importance du rôle des gestionnaires, mais également pour faire évoluer votre influence dans un réseau en perpétuel changement.

Enfin, je vous remercie, vous, chers membres, de votre confiance renouvelée, et vous invite, plus que jamais, à rester engagés, informés et fiers de votre rôle.

Danielle Girard

Présidente-directrice générale



RAPPORT DU PCA

Chers membres de l'Association,

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons le rapport annuel 2024-2025 de notre association des gestionnaires. Cette année a été marquée par des défis sans précédent, mais elle nous a aussi permis de réaliser des avancées remarquables qui illustrent notre résilience, notre engagement et notre capacité à innover malgré un contexte en constante évolution.

Je tiens tout d'abord à vous exprimer ma plus sincère reconnaissance. Grâce à votre dévouement, à votre professionnalisme et à votre détermination à améliorer les conditions de travail ainsi que la reconnaissance des gestionnaires de notre secteur, nous avons été en mesure de progresser avec confiance et solidarité. Vous êtes le socle de notre association, et c'est grâce à chacun d'entre vous que nous avons atteint des objectifs ambitieux et significatifs.

Au cours de la dernière année, nous avons mis en place de nombreuses initiatives stratégiques visant à affirmer notre position en tant que PARTENAIRE INCONTOURNABLE de tous les gestionnaires, en défendant la reconnaissance de leur rôle ainsi que le respect de leurs conditions de travail. Ces efforts nous ont permis de consolider notre capacité à accompagner nos membres au quotidien, tout en promouvant les meilleures pratiques en matière de gestion. Parallèlement, nous avons intensifié nos représentations auprès des instances gouvernementales et des décideurs, afin que la contribution des gestionnaires de notre secteur soit pleinement reconnue et justement valorisée.

En regardant vers l'avenir, je reste profondément optimiste quant aux opportunités qui s'offrent à nous. Nous continuerons à innover, à nous adapter et à évoluer pour répondre aux besoins de nos membres, tout en gardant à l'esprit que notre mission est plus pertinente que jamais. Grâce à notre prochaine planification stratégique ainsi qu'à notre vision commune, je suis convaincu que nous atteindrons de nouveaux sommets et que nous concrétiserons pleinement nos ambitions.

Je tiens à vous remercier à nouveau pour votre engagement indéfectible et votre contribution inestimable à la vitalité de notre association. C'est un privilège de faire partie de cette équipe exceptionnelle, et j'ai déjà hâte de construire, à vos côtés, le futur que nous voulons pour les gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux.

François Paradis,
Président du Conseil d'administration

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMITÉS



1. François Paradis, président du Conseil d'administration
2. Stéphane Roy, vice-président
3. Marie-Claude Gadbois, secrétaire
4. Fabien Gendron, trésorier
5. Marianne Bouchard
6. Christine Cloutier, représentante des membres retraités
7. François Dubé
8. Christine Larivière
9. Anissa Mounib
10. Yves Noël
11. Julie Richard
12. Paule Vachon, présidente de la Table des présidents

Le **Conseil d'administration** exerce tous les pouvoirs et prérogatives de l'Association, sauf ceux qui sont du ressort des membres de l'Association réunis en assemblée générale. Il est chargé de la surveillance générale de l'Association, de l'encadrement et de la supervision de la conduite de ses affaires ainsi que de la poursuite de sa mission. Il assume principalement les quatre responsabilités suivantes :

- Assurer le leadership stratégique;
- Structurer la gouvernance;
- Consolider la culture d'intégrité;
- Assurer une direction stable et performante.

Au cours de l'exercice 2024-2025, le Conseil d'administration s'est réuni :

- **4** rencontres ordinaires du CA;
- **1** rencontre portant sur l'élection des dirigeants de l'Association;
- **1** rencontre virtuelle du CA portant sur la proposition pour le renouvellement des conditions de travail.

La prochaine Assemblée générale annuelle, au cours de laquelle sera déposé le présent rapport, aura lieu le 25 septembre 2025 à l'hôtel Le Montagnais dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

LES COMITÉS DU CA

COMITÉ DES FINANCES

Fabien Gendron, président et trésorier

François Paradis, président du Conseil d'administration

François Dubé, administrateur

Stéphane Roy, administrateur

Danielle Girard, PDG de l'AGESSS

Sylvie Langlois, directrice des ressources administratives, technologiques et matérielles

Le rôle du Comité des finances est de s'assurer de la saine gestion des actifs de l'Association, ainsi que de garantir la surveillance de l'information liée au contrôle financier. Le comité est également responsable du dossier de la gestion intégrée des risques, il fait la vigie des plans de mitigation des risques les plus élevés.

En plus de valider le processus menant au budget annuel, les membres du Comité des finances s'assurent d'une planification garantissant la santé financière de l'Association pour les années à venir. Le Comité des finances voit à ce que les recommandations faites par l'auditeur indépendant lors de l'audit annuel soient respectées.

Le Comité des finances est soutenu dans sa mission par Sylvie Langlois, directrice des ressources administratives, technologiques et matérielles, laquelle est responsable de la trésorerie et des activités financières de l'Association.

Les membres du Comité des finances se sont réunis à **cinq** reprises au cours de l'année 2024-2025 pour échanger, et prendre les meilleures décisions dans l'intérêt des membres sur les sujets suivants :

- Étude des 13 rapports financiers périodiques en plus du rapport financier audité;
- Analyse des prévisions budgétaires 2025-2026;
- Analyse préliminaire des prévisions budgétaires cinq-huit ans;
- Suivi des rapports financiers et d'élections des conseils régionaux et des sections d'établissements;
- Révision du mode de distribution des ristournes assurant une répartition plus équitable entre les sections d'établissements, tout en assurant une saine gestion des sommes accumulées afin de minimiser les risques financiers;
- Mise à jour des politiques et procédures en matière d'administration des ressources financières;
- Suivi du programme de gestion intégrée des risques.

COMITÉ DE GOUVERNANCE

Yves Noël, président

François Paradis, président du Conseil d'administration

Christine Larivière, administratrice

Anissa Mounib, administratrice

Julie Richard, administratrice

Danielle Girard, PDG de l'AGESSS

Le rôle du Comité de gouvernance consiste à permettre le développement et le maintien de saines pratiques de gouvernance au sein de l'organisation. De plus, il voit à identifier la relève au sein du CA et de ses comités. Enfin, il est responsable de la formation, ainsi que de l'évaluation de la performance des administrateurs et des membres des comités du CA.

Cette année, les membres du Comité de gouvernance se sont réunis en mode virtuel à six reprises.

Sujets traités

- Déposer le plan de travail du Comité de gouvernance qui sert de modèle aux autres comités;
- Recommander des modifications à la politique CA03 portant sur l'élection des administrateurs : simplifier le bulletin de mise en candidature;
- Faire le bilan des trois évaluations annuelles du CA et les recommandations;
- Recommander l'adoption des politiques révisées CA07 Mandat du Comité des finances, CA12 Élections, CA13 Prix d'excellence et CA18 Subventions;
- Accompagner le processus et recommander l'adoption de la planification stratégique 2025-2028 de l'AGESSS;
- Réviser et recommander l'adoption des changements proposés aux Règlements généraux.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Marianne Bouchard, présidente

François Paradis, président du Conseil d'administration

François Dubé, administrateur

Marie-Claude Gadbois, administratrice

Danielle Girard, PDG de l'AGESSS

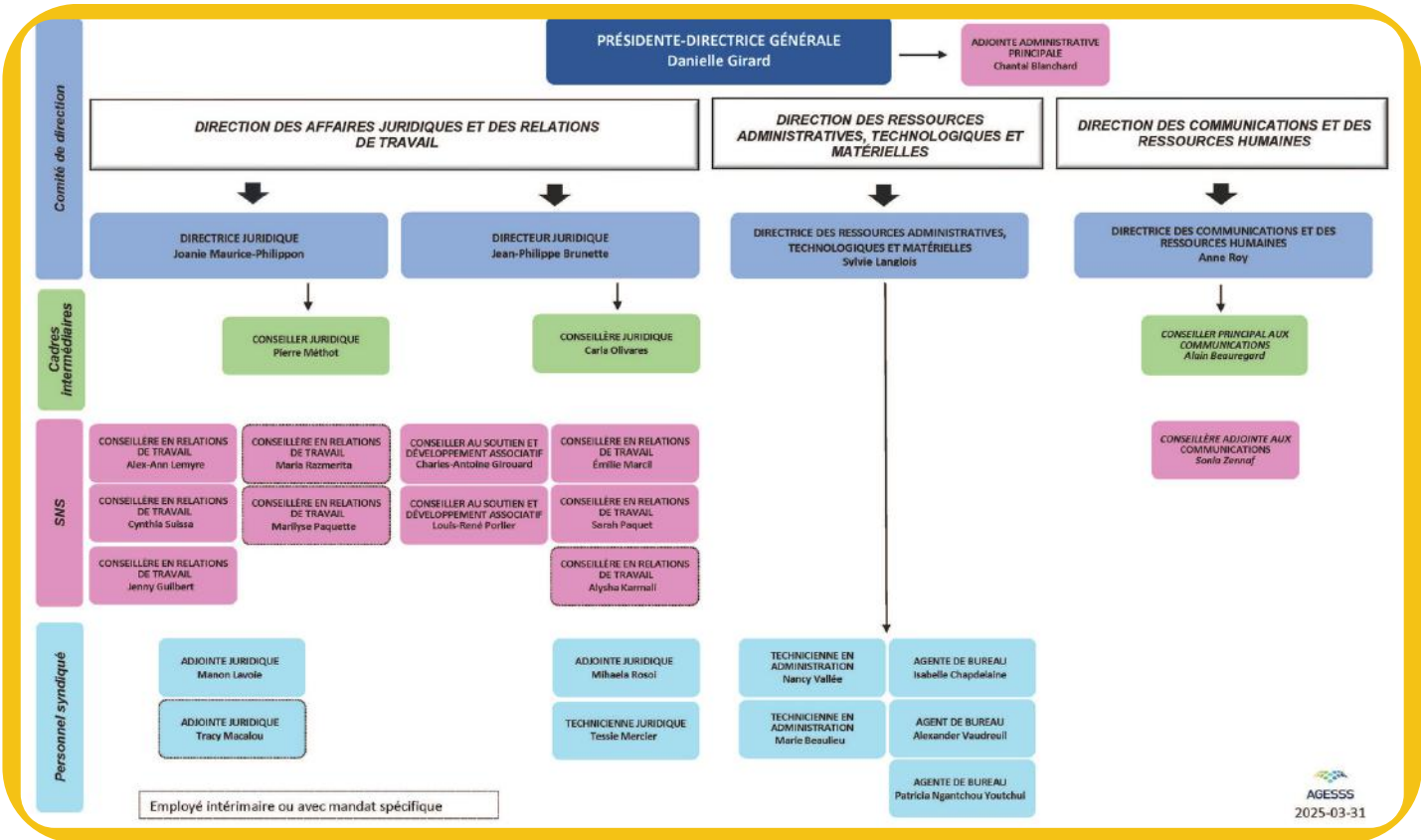
Le rôle du Comité des ressources humaines est de voir à l'existence de politiques et de pratiques appropriées de ressources humaines pour l'ensemble des employés de l'Association. Il doit également mettre en œuvre un processus visant à évaluer le rendement du titulaire du poste de PDG et à déterminer sa rémunération. Il est aussi responsable de la mise en œuvre d'un processus adéquat de recrutement pour le poste de PDG.

Cette année, les membres du Comité des ressources humaines se sont réunis à deux reprises en présence, cinq fois en rencontres virtuelles en plus des rencontres de préparation de la présidente du CRH avec la PDG.

Principaux dossiers du comité

- Processus d'évaluation du rendement du PDG de l'AGESSS dans le cadre de la politique :
 - Évaluation mi-parcours (novembre), consultation des administrateurs (avril), consultation du Comité de direction du siège social, autoévaluation et entretien avec la PDG (mai) et rapport annuel au CA (juin);
 - En collaboration avec Danielle Girard, identification des attentes signifiées de la PDG 2024-2025.
- Plan de relève du siège social, mise à jour :
 - Présentation au CRH, dépôt et approbation du document. Ce plan a un volet de trois mois et un volet long terme. Le CRH considère que ce dernier répond adéquatement au besoin.
- Processus de reddition de comptes et des indicateurs RH :
 - Suivis des indicateurs RH;
 - Suivis des attentes signifiées 2024-2025.
- Révision de la structure de gestion : ajout du poste de directrice des communications et des ressources humaines.
- Révision des conditions de travail des employés et des gestionnaires du siège social, indexation trois ans (2025, 2026 et 2027).

PORTRAIT DE NOTRE ORGANISATION



PORTRAIT DES EFFECTIFS

Au total, l'AGESSS compte 29 employés. La répartition de ce personnel se présente comme suit :

STATUT D'EMPLOI	NOMBRE
Permanent	22
Contractuel	7

FEMME	23
HOMME	6

ÉQUIPE DU SIÈGE SOCIAL*

Direction générale

Danielle Girard, présidente-directrice générale

Chantal Blanchard, adjointe administrative principale

Direction des communications et des ressources humaines

Anne Roy, directrice des communications et des ressources humaines

Alain Beauregard, conseiller principal aux communications

Sonia Zennaf, conseillère adjointe aux communications

Direction des affaires juridiques et des relations de travail

Jean-Philippe Brunette, directeur juridique

Joanie Maurice-Philippon, directrice juridique

Pierre Méthot, conseiller juridique

Carla Olivares, conseillère juridique

Charles-Antoine Girouard, conseiller au soutien et développement associatif

Jenny Guilbert, conseillère en relations de travail

Alex-Ann Lemyre, conseillère en relations de travail

Émilie Marcil, conseillère en relations de travail

Sarah Paquet, conseillère en relations de travail

Cynthia Suissa, conseillère en relations de travail

Louis-René Porlier, conseiller en relations de travail

Marilyse Paquette, conseillère en relations de travail

Maria Razmerita, conseillère en relations de travail

Alysha Karmali, conseillère en relations de travail

Manon Lavoie, adjointe juridique

Tracy Macalou, adjointe juridique

Mihaela Rosoi, adjointe juridique

Direction des ressources administratives, technologiques et matérielles

Sylvie Langlois, directrice des ressources administratives, technologiques et matérielles

Isabelle Chapdelaine, agente de bureau

Patricia Ngantchou Youtchui, agente de bureau

Alexander Vaudreuil, agent de bureau

Marie Beaulieu, technicienne en administration

Nancy Vallée, technicienne en administration

* En date du 31 mars 2025



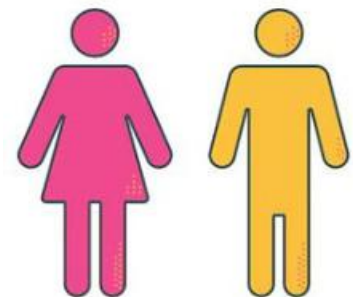
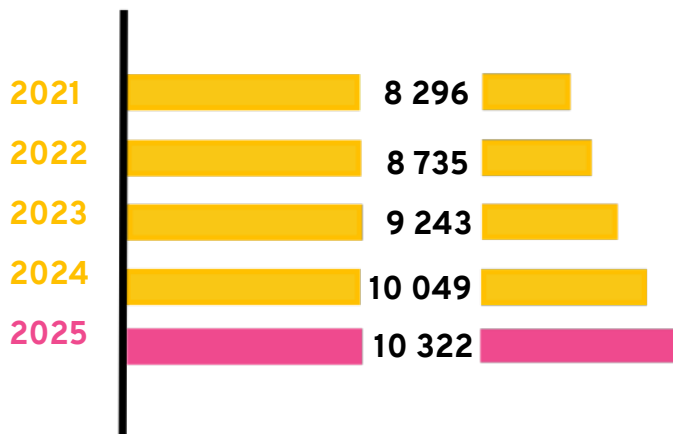
Assemblée générale annuelle 2024

ÉVOLUTION DU MEMBRARIAT

Au 31 mars 2025, l'AGESSS comptait **9 077** membres actifs et **1 245** membres retraités.

Âge moyen des membres actifs : **46,1 ans**

NOMBRE DE MEMBRES (actifs et retraités)



Répartition des membres selon le genre

Femmes **74,25 %**

Hommes **25,75 %**

Répartition géographique des membres actifs (nombre de membres)

Bas-Saint-Laurent - 310
Saguenay-Lac-Saint-Jean - 398
Capitale-Nationale - 1 162
Mauricie-Centre-du-Québec - 669
Estrie - 536
Montréal - 2 164
Outaouais - 415
Abitibi-Témiscamingue - 207
Côte-Nord - 133
Nord-du-Québec - 38
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - 157
Chaudière-Appalaches - 462
Laval - 372
Lanaudière - 396
Laurentides - 486
Montérégie - 1 044
Nunavik - 112
Terres-Cries-de-la-Baie-James - 16



TABLES ET COMITÉS D'ÉLUS

TABLE DES PRÉSIDENTS

Membres du comité : Tous les présidents des sections d'établissements et des conseils régionaux. Régulièrement, les vice-présidents aux relations de travail participent également aux rencontres de la Table.

Rôle

Article 5.2 des Règlements généraux – La Table des présidents constitue un forum pour discuter des réalités et des enjeux avec lesquels doivent composer les membres de toutes les régions. À l'aide de ses rapports périodiques, la Table des présidents alimente la réflexion du Conseil d'administration et l'accompagne dans ses prises de décisions.

Nombre de rencontre au cours de l'année financière

Onze rencontres dont quatre en présentiel.

Grands dossiers / enjeux de l'année

- Renouvellement 2020-2023 – les suites de l'adoption;
- Suivi des ententes dans les grands dossiers collectifs (Loi 10 – Loi 7 et T.S. 36-40);
- Chantier de gestion de proximité;
- Renouvellement 2023-2028;
- Mise en œuvre de Santé Québec et suivi des chantiers en découlant;
- Droit associatif.

Réalisations

- Travaux concernant les suites de l'adoption du renouvellement 2020-2023 au printemps 2024 et échanges concernant les difficultés d'application;
- Mise en place d'un processus de consultation des membres dans le cadre du chantier de gestion de proximité;
- Formation – rôle et responsabilité des élus en matière de conditions de travail;
- Formation – dispositions réglementaires à incidence monétaire et rémunération globale;
- Présentation du rapport de la Tournée des élus (automne 2023) et des projets en découlant.
- Présentation du projet d'harmonisation des Tables des élus;
- Présentation des résultats du sondage effectué auprès des membres en août 2024 en prévision des travaux pour le renouvellement 2023-2028;
- Renouvellement 2023-2028 - travaux en sous-comité et suivi en continu lors des rencontres de la Table;
- Consultation et suivi concernant les démarches médiatiques et politiques de l'AGESSS.

• Sous-comité - Conditions de travail et d'exercice

Ce sous-comité, relevant de la Table des présidents, s'est réuni à sept occasions au cours de l'exercice financier 2024-2025, pour le renouvellement des conditions de travail.

Réalisations

- Élaboration d'un sondage destiné à tous les membres pour documenter les enjeux et demandes concernant le renouvellement des conditions de travail;
- Analyse des résultats issus du sondage;

- Travaux préparatoires au renouvellement;
- Rencontres portant sur le contenu du renouvellement :
 - Éléments à incidence monétaire;
 - Révision normative du Règlement (travaux à poursuivre en 2025-2026).

TABLE DES VICE-PRÉSIDENTS À L'ACCUEIL ET AUX COMMUNICATIONS

Membres du comité

Tous les vice-présidents à l'accueil et aux communications des sections d'établissements.

Le rôle du Comité des vice-présidents à l'accueil et aux communications consiste à accompagner les élus dans leur rôle au sein de leurs exécutifs locaux. Il vise à permettre un lieu d'échange pour discuter des enjeux liés au recrutement et à l'accueil des nouveaux gestionnaires ainsi que d'échanger sur les défis à relever pour augmenter la visibilité de l'Association et bonifier la vie associative.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Au cours de l'exercice financier 2024-2025, les vice-présidents à l'accueil et aux communications se sont rencontrés à trois occasions.

Réalisations

Les sujets traités dans l'année 2024-2025 ont été :

- Colloque 2024 - Capitale-Nationale;
- Journée annuelle des gestionnaires 2025;
- Mise en place du nouveau site Internet (création d'un groupe-témoin);
- Les outils promotionnels;
- Recrutement des nouveaux gestionnaires.

TABLE DES TRÉSORIERES

Membres du comité

Tous les trésoriers des sections d'établissements et des conseils régionaux.

Le rôle de la Table des trésoriers est d'abord et avant tout de soutenir les trésoriers des différents exécutifs dans l'exercice de leurs fonctions. La Table permet un partage des différentes pratiques dans une perspective d'harmonisation. La Table des trésoriers naît d'un désir d'assurer une saine gestion financière des exécutifs, mais également de l'Association.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Trois rencontres ont eu lieu cette année. Les trésoriers ont eu l'occasion de partager et de s'interroger sur différents sujets :

- Formation sur l'outil de rapport financier annuel par Sylvie Langlois, directrice des ressources administratives, technologiques et matérielles;
- Présentation du tableau de suivi de gestion des risques par Danielle Girard, PDG;
- Révision du mode de distribution des ristournes en respect d'une saine gouvernance.



Assemblée générale annuelle 2024

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Mission et objectifs

Le Comité de développement professionnel est un forum d'échanges sur les enjeux liés au développement des compétences des membres dans toutes les régions. Ses rencontres alimentent les interventions du professionnel de l'AGESSS siégeant au Comité national de main-d'œuvre et de développement du personnel d'encadrement. Plus précisément, le Comité :

- Formule des recommandations au MSSS sur les besoins, priorités et enjeux de formation des gestionnaires;
- Convient avec les établissements des modalités de répartition du budget national de développement des compétences;
- Nourrit la réflexion locale en s'inspirant des meilleures pratiques en gestion.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Composé des vice-présidents au développement des compétences des sections et conseils régionaux, le comité s'est réuni trois fois au cours de l'année, dont une rencontre en présentiel.

Réalisations

Les travaux du comité ont porté notamment sur :

- Rappel des rôles et responsabilités des vice-présidents; des informations sur le Comité national de main-d'œuvre et de développement du personnel d'encadrement (CMNODPE);
- États de situation régionaux et par établissement;
- Offre de formations de l'AGESSS;
- Avancement du Chantier de gestion de proximité – Table savoir expérientiel; les résultats du sondage sur le renouvellement des conditions de travail 2023-2028 en matière de développement professionnel;
- Partage des formations « coup de cœur » et la création d'un document consolidé;
- Adoption d'un gabarit pour la promotion du développement des compétences.

Enfin, le partenariat interassociatif avec l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), l'Alliance des cadres de l'État (ACE) et l'Association des cadres des collèges du Québec (ACCQ) s'est poursuivi. Le services des communications propose ainsi, aux membres, une offre diversifiée de formations adaptées aux besoins des leaders de nos réseaux. 29 séances de formation ont été offertes en 2024-2025, permettant à plus d'une centaine de membres de l'AGESSS d'en bénéficier pendant la période couverte par le rapport.

COMITÉS ASSOCIATIFS ET PATRONAUX

COMITÉ DE RETRAITE DU RRPE

Membre du comité : Danielle Girard, PDG

Mission et objectifs

En plus de sa structure administrative, Retraite Québec est dotée d'une structure de type stratégique qui comprend cinq comités de retraite, dont le Comité de retraite du Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE).

Le rôle de ce comité est d'assurer la gestion financière et l'administration quotidienne du régime, en mettant en œuvre les moyens adéquats pour protéger les droits des participants, conserver et faire fructifier les actifs de la Caisse de retraite.

Nombre de rencontres au cours de l'année financière

Au cours de l'année 2024-2025, le Comité a tenu six rencontres.

Réalisations et priorités

- Rendement de 7,5 %;
- Autre contenu intéressant.

L'actif du fonds du RRPE est passé de 11,8 milliards de dollars au 31 décembre 2023 à 13,0 milliards de dollars au 31 décembre 2024.

Taux de rendement du fonds du RRPE

2024 (1 an)	2020 à 2024 (5 ans)	2015 à 2024 (10 ans)	2005 à 2024 (20 ans)
7,5 %	5,2 %	6,6 %	6,5 %

COMITÉ PARITAIRE INTERSECTORIEL

L'AGESSS participe également aux travaux du Comité paritaire intersectoriel (CPI), placé sous l'égide du Secrétariat du Conseil du trésor. Ce comité regroupe les associations de cadres et veille à la gouvernance et à l'évolution des régimes d'assurance collective, assurant ainsi une représentation directe des intérêts de nos membres.

- Deux rencontres annuelles du Comité paritaire intersectoriel;
- Deux rencontres additionnelles portant sur les enjeux des dossiers en assurance salaire et du programme de réadaptation.

COMITÉ CONSULTATIF DES RETRAITÉS

Participant·es issues des membres retraités de l'AGESSS : Christine Cloutier et Micheline Chamard.

Mission et objectifs

Le Comité consultatif des retraités (CCR) veille aux intérêts des retraités du personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec en matière d'assurance collective.

Le CCR a été formé afin d'accorder à ses retraités un droit de regard tant dans l'administration de leur régime d'assurance collective que dans la détermination des orientations privilégiées par les participants. Également, le comité assume un rôle d'intermédiaire à l'intérieur des structures établies dans la recherche de solutions aux différends qui opposent les assurés et l'assureur. Bien que son rôle en soit un de recommandation, le CCR est présent dans tous les dossiers qui concernent les assurances des retraités (renouvellement de la prime, mise à jour de la brochure, etc.)

Composition du CCR

- Deux représentants du secteur de l'éducation;
- Deux représentants du secteur de la fonction publique;
- Quatre représentants du secteur de la santé et des services sociaux dont deux représentants issus des membres de l'AGESSS;
- Deux coprésidents, incluant un représentant du gouvernement (Secrétariat du Conseil du trésors (SCT)) et un représentant du Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite ([RACAR](#));
- Un actuaire et un secrétaire, tous deux nommés par le SCT;
- Un représentant de la Coalition de l'encadrement en matière de retraite et d'assurance ([CERA](#)).

Compte-rendu des travaux de l'année

Les travaux sur la pérennité du régime ont débuté en 2016, après de nombreuses discussions avec le SCT celui-ci va demeurer le preneur de notre assurance collective. Nous pouvons maintenant entreprendre des travaux pour améliorer notre assurance collective. Soyez aux aguets, nous sommes à travailler sur un questionnaire afin de connaître ce que les assureurs souhaitent voir améliorer de notre régime. Après plus de 25 ans avec la même compagnie d'assurance, nous avons mentionné au SCT notre volonté d'aller en appel d'offres, cela sera discuté dans nos prochaines rencontres.

Le CCR avec les services de notre actuaire-conseil, a réussi à bien négocier le montant des primes d'assurance collective annuelle avec Beneva. L'actuaire du CCR nous confirme que le régime d'assurance collectif des retraités est sain.

RACAR

Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite

Assurance collective et retraite

Rencontres

- Quatorze rencontres du bureau de direction du RACAR;
- Cinq rencontres de l'Assemblée générale du RACAR.

Réalisations au niveau de l'assurance collective

- Révision annuelle de la tarification en assurance collective et sur la couverture du régime;
- Travaux sur les protections de soins dentaires;
- Identifier des coûts trop élevés pour les couvertures disponibles;
- Obtenir une position de la partie patronale quant au régime d'assurance des retraités : au terme de plusieurs années de discussions, le SCT a indiqué qu'il maintenait le régime d'assurance des retraités, auquel les gestionnaires admissibles doivent obligatoirement adhérer, considérant le régime légal québécois en assurance maladie.

Réalisations au niveau de la retraite

Voir page 20 - COMITÉ DE RETRAITE DU RRPE

Priorités (assurance collective)

- Maintien de l'équilibre du régime, couverture vs. coûts;
- Amélioration des paramètres de remboursements des services professionnels;
- Sensibilisation de la partie patronale aux enjeux de réadaptation et à la transition des gestionnaires en invalidité du régime court terme (moins de deux ans) au régime à long terme chez l'assureur.

Priorités (retraite)

- Sensibilisation en continu auprès des autorités quant aux enjeux liés à la pérennité du régime de retraite du personnel d'encadrement;
- Maintien d'une cotisation raisonnable pour les participants au RRPE en contrepartie d'une rente de retraite à prestation déterminée;
- Assurance d'une saine gouvernance des sommes du régime dans un contexte de fluctuation économique.

COMITÉ NATIONAL DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE DÉVELOPPEMENT DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

Objectifs

Le Comité national de main-d'œuvre et de développement du personnel d'encadrement (CNMODPE) est une instance consultative du ministère de la Santé et des Services sociaux sur les grands enjeux du réseau ayant un impact sur la main-d'œuvre et le développement du personnel d'encadrement.

Composé de l'équipe de la Direction de l'expérience employé du ministère de la Santé et des Services sociaux, d'un représentant de l'AGESSS et des autres associations de gestionnaires ainsi que des directions des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) de certains établissements, le comité s'est réuni une fois, c'est-à-dire le 28 mai 2024.

Dossiers traités lors de la rencontre

- Le programme national de coaching qui vise à soutenir le personnel d'encadrement dans l'atteinte d'objectifs de gestion et d'objectifs cliniques et administratifs qui sont alignés sur la planification stratégique ministérielle;
- Le programme national de développement des leaders qui vise à développer des dirigeants et des gestionnaires capables de faire face aux défis rencontrés et d'élever le RSSS à un niveau de performance supérieur;
- La politique nationale de développement des compétences du personnel d'encadrement qui vise à soutenir le développement des compétences et la valorisation de la carrière du personnel d'encadrement afin d'atteindre des objectifs ministériels et organisationnels quant à la qualité, à l'accessibilité et à la continuité des services offerts à la population;
- Les besoins de développement du personnel d'encadrement.



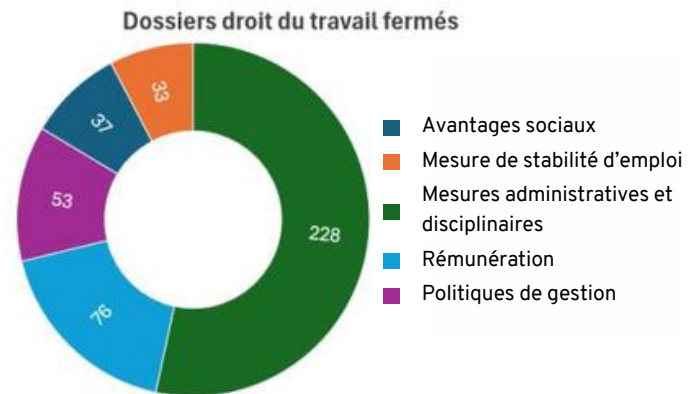
Colloque annuel 2024

REPRÉSENTATION INDIVIDUELLE

Au sein de l'AGESSS, une équipe de professionnels, par des services d'information, de conseil, d'accompagnement, de représentation, assure le suivi de toutes les demandes individuelles formulées par les membres en lien avec leurs conditions de travail. À ces demandes ponctuelles s'ajoute le suivi de tous les dossiers portant sur les litiges de nature collective, que l'AGESSS porte du début à la fin, au bénéfice de ses membres.

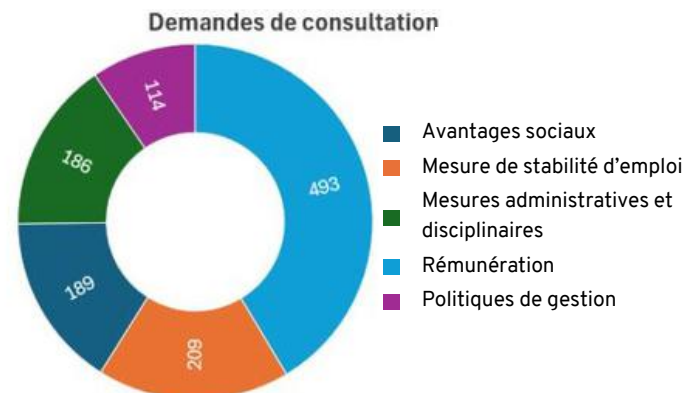
Les services individuels, pourquoi?

- Bien comprendre ses conditions de travail;
- Être accompagné dans le contexte d'une enquête menée par l'employeur;
- Obtenir des conseils éclairés dans un contexte de conflit au travail;
- Bénéficier d'un avis expert sur la rémunération;
- Être représenté lors d'un congédiement.



Données pertinentes

- Plus de 1500 membres ont bénéficié de services individuels;
- Un nombre de 417 dossiers en droit du travail, dont 228 en matières administratives et disciplinaires;
- Près de 1200 consultations;
- Demandes croissantes en matière de soutien aux élus passant de 212 à 309 depuis l'an passé.



Loi 10–Loi 7

- Suivi de l'entente hors cour intervenue au cours des années 2023-2024;
- Complétude des 268 dossiers individuels des membres de l'AGESSS;
- Offre de service d'information aux anciens membres de l'AGESSS.

Temps supplémentaire 36h à 40h

- Entente avec le MSSS, pour l'ensemble des 855 avis de mécontentement présents dans 26 établissements du RSSS;
- Modalités également applicables, avec certaines adaptations, aux membres de l'AGESSS n'ayant pas procédé au dépôt d'avis de mécontentement;
- Traitement en cours;
- Versements prévus aux gestionnaires d'ici la fin de l'été 2025.

Recours individuels

- 24 journées d'arbitrage;
- Près de 100 nouveaux recours déposés.

Horaire comprimé

- Entente intervenue entre le MSSS et deux établissements, permettant la complétude de 211 dossiers pour lesquels un avis de mécontentement a été déposé;
 - Négociations en cours avec la partie patronale pour les membres ayant déposé des avis de mécontentement au sein d'un 3^e établissement.

REPRÉSENTATION COLLECTIVE

La représentation collective des membres de l'AGESSS est au coeur du mandat de notre équipe, qui assure une présence et une participation proactive à toutes les tribunes portant sur les conditions de travail et d'exercice.

Renouvellement des conditions de travail 2023-2028

Au cours de l'exercice 2024-2025, l'AGESSS s'est investie intensément dans le processus de renouvellement des conditions de travail des gestionnaires. Rappelons que, pour l'ensemble des cadres du réseau de la santé et des services sociaux, ces conditions ne font pas l'objet d'une véritable négociation : elles sont décrétées par règlement, le gouvernement offrant uniquement un espace de consultation.

À l'été 2024, l'Association a mené un grand sondage auprès de ses membres afin de recueillir leurs besoins et commentaires. Ces résultats ont guidé l'élaboration de nos priorités et ont alimenté les représentations faites auprès du Secrétariat du Conseil du trésor, du MSSS et de Santé Québec.

La conclusion du processus, en mars 2025, s'est déroulée dans un climat questionnable. Fidèle à son mandat, l'Association a pris acte de cette réalité tout en réaffirmant son engagement : elle continuera à travailler sans relâche pour que le gouvernement reconnaisse le droit à la négociation des gestionnaires du réseau de la santé et des services sociaux.

Note : depuis le 31 mars 2025, le renouvellement a été signé. *Le Règlement sur certaines conditions de travail applicables aux cadres des agences et des établissements de santé et de services sociaux* a été publié à la Gazette officielle du Québec le 6 août 2025.



Mise en place de Santé Québec

- Échanges concernant les différents chantiers en cours;
- En amont de la mise en place de Santé Québec et suivant sa création, l'AGESSS a porté les préoccupations et enjeux de ses membres dans le contexte de réorganisation.

Réalisations

- Représentations de l'AGESSS eu égard, notamment, aux chantiers suivants :
 - Double emploi;
 - Gel d'embauches;
 - Ancienneté au sein de Santé Québec et mobilité des gestionnaires;
 - PDRH du personnel d'encadrement;
 - Harmonisation des conditions de travail;
 - Réorganisations administratives et structures organisationnelles;
 - Plan d'efficience financière.

Priorités

- Renforcer le lien pour mettre de l'avant le rôle inestimable des gestionnaires et continuer à s'assurer qu'ils aient les meilleures conditions d'exercice.

Maintien de l'équité salariale (2016-2021)

- Entre le 31 mars 2024 et le 31 mars 2025, nous avons eu 13 rencontres du Comité d'équité salariale avec les représentants patronaux (Secrétariat du Conseil du trésor);
- De plus, il y a eu 18 rencontres d'un comité paritaire concernant l'impact des changements sur l'évaluation des catégories d'emploi;
- Plusieurs rencontres préparatoires en amont de ces rencontres.

Réalisations

- Identification des changements significatifs pouvant avoir un impact sur l'évaluation des catégories d'emploi;
- Exercice d'évaluation de l'impact des changements sur l'évaluation des catégories d'emploi sur la base notamment des questionnaires recueillis en 2023-2024;
- Échanges en comité paritaire concernant les résultats des évaluations.

Priorités

- S'assurer que les évaluations prennent en considération l'évolution des composantes du travail des gestionnaires de toutes les catégories d'emploi.

Les travaux se poursuivront pour l'année à venir.



Colloque annuel 2024

Conditions de travail intersectorielles

Échanges avec les représentants du Secrétariat du Conseil du trésor via le Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite (RACAR)

Réalisations

- Complétude des travaux préparatoires avec l'ensemble des associations membres du RACAR;
- Étude et analyse des propositions en collaboration avec une firme spécialisée en actuariat;
- Partage du déroulement des travaux lors des rencontres avec les membres et les délégués;
- Retour sur les offres patronales;
- Au 31 mars 2025, les discussions se poursuivent.

Priorités

- Retraite : mettre en place une solution équitable et viable à long terme pour corriger les enjeux structurels du RRPE;
- Assurances : maintenir l'équilibre et le coût du régime, dont le financement est paritaire avec l'employeur, et réviser à la hausse les remboursements admissibles pour les frais de services professionnels.

Conditions de travail sectorielles

Forum

- Tribune principale : CCRP;
- Autres échanges : sous-ministre Daniel Paré et sous-ministre associé Richard Deschamps en prévision de la mise en place de Santé Québec;
- Rencontres et travaux préparatoires à l'interne;
- Travaux du sous-comité VP-RT et suivis auprès de la Table des présidents.

Réalisations

- Complétude des discussions sur les modalités à incidence monétaire du renouvellement 2023- 2028;
- Webinaire avec les membres;
- Deux rencontres organisées avec l'ensemble des délégués portant sur le renouvellement;
- Amorces des discussions avec la partie patronale portant sur la révision normative des conditions de travail;
- Plan de communication et de vulgarisation du renouvellement : page web dédiée, FAQ, mise à jour en continu.

Priorités

- Reconnaissance de la profession gestionnaire et de la valeur de l'emploi;
- Conditions de travail propres aux besoins et à la réalité des gestionnaires;
- Facteurs d'attraction et de rétention;
- Définition d'une semaine normale de travail;
- Rémunération de chaque heure travaillée.

COMMUNICATIONS

Le Service des communications est responsable de l'organisation des campagnes et des activités de promotion, de la publicité et des relations publiques, des événements comme le colloque et la Journée annuelle des gestionnaires, en plus d'assurer la production des publications de l'Association. Les membres de l'équipe travaillent en étroite collaboration avec les autres directions de l'AGESSS, auxquelles il offre un service-conseil en matière de communication, d'information et de promotion. Il conçoit, gère et réalise le plan de communication destiné aux publics internes et externes de l'Association, conformément à la mission et aux objectifs de l'organisation.

Au cours de l'année, l'AGESSS a posé les bases d'un plan de communication ambitieux, avec un objectif clair : mieux faire reconnaître le rôle essentiel des gestionnaires dans le réseau de la santé et des services sociaux. Ce travail stratégique se concrétisera par le déploiement, en 2025-2026, d'une campagne nationale de valorisation intitulée « Sans gestionnaires, pas de services ». Diffusée à l'échelle de la province, cette initiative marque un tournant dans la visibilité de notre profession et contribue à renforcer notre position auprès du public, des médias et des décideurs.

Ce virage s'est appuyé sur une présence accrue dans l'espace médiatique et institutionnel. L'Association est intervenue sur des enjeux de premier plan – la mise en place de Santé Québec, les réorganisations régionales et le renouvellement des conditions de travail – par des entrevues et prises de parole à Radio-Canada, TVA, le Journal de Montréal et d'autres médias.

L'année a aussi été marquée par une forte croissance de nos canaux numériques. Le lancement du nouveau site Web en janvier 2025 a généré plus de **92 000** visiteurs (+50 %) et **235 000** pages vues (+58 %), confirmant son utilité pour les membres comme pour le grand public. Nos communications directes sont demeurées soutenues : 2 numéros du Repère, 15 infolettres aux membres et 4 Info-AGESSS destinées aux élus. Sur les réseaux sociaux, l'Association a poursuivi son rayonnement avec deux publications hebdomadaires en moyenne, rejoignant désormais plus de **7 600** abonnés cumulés sur Facebook et LinkedIn.



Nos grands rendez-vous ont aussi servi de leviers de visibilité. Le Colloque 2024, tenu au Manoir Richelieu sous le thème « Gestionnaires : une ressource capitale », a permis échanges et réflexions autour des enjeux actuels. Ce fut aussi l'occasion de remettre les Prix d'excellence 2024, qui, depuis près de 40 ans, reconnaissent l'engagement et le leadership remarquables des gestionnaires dans leur milieu. La Journée annuelle des gestionnaires, le 15 mai, a poursuivi la mobilisation, grâce à une campagne numérique, un communiqué et la production de balados pour mettre en valeur la mission et les services de l'AGESSS.



SOUTIEN AUX ÉLUS

Les activités de soutien aux élus offrent soutien et conseil aux élus des exécutifs de sections d'établissements et des conseils régionaux. Plus particulièrement, ils soutiennent les élus et les membres dans le développement de la vie associative locale, dans la gestion des dossiers des sections d'établissements et de leurs communications.

Selon les observations faites durant la Tournée des régions en 2023, un état de situation des sections d'établissements et conseils régionaux a été dressé au début de l'année 2024. L'objectif général du plan d'action 2024 se définit comme suit : développer l'offre de services du service de soutien aux élus en concevant des outils permettant de soutenir un plus grand nombre de sections et d'élus; le service de soutien « individuel » ayant considérablement pris son envol (expansion) au cours de l'année 2023.

Pour ce faire, trois thèmes principaux ont été retenus: la communication intra-associative, le développement des compétences et la promotion de la vie associative, auxquels sont liés quatre objectifs de travail :

- Rendre accessible l'information permettant de pouvoir jouer son rôle avec aisance et être capable de le jouer pleinement là où il se trouve;
- Élaborer des outils pour faciliter et accélérer, à toutes les étapes du parcours d'intégration des nouveaux élus, l'appropriation de son rôle et responsabilités;
- Soutenir le recrutement de nouveaux officiers et faciliter l'accès aux services et activités des sections d'établissements.

Enfin, l'achèvement des travaux d'actualisation du programme de soutien aux élus s'est opéré avec le déploiement du site SharePoint de soutien aux élus au début de l'année 2024. Rappelons que le site SharePoint de soutien aux élus avait comme objectif d'élaborer un « produit » pour les élus :

- Pour les informer sur leur rôle et leurs responsabilités;
- Pour les accompagner dans leur mandat d'officier et rendre leur implication aussi conviviale qu'efficace.

Réalisations

Voici quelques activités de soutien réalisées en 2024 :

- Offre de solutions concrètes pour stimuler la vie associative locale (ex. : mobilisation des membres);
- Achèvement des travaux d'actualisation du programme de soutien aux élus avec le déploiement du site SharePoint de soutien aux élus;

- Élaboration d'outils à l'intention des élus en lien avec les enjeux et défis de leur section d'établissement;
- Contribution à l'organisation d'événements qui sont mis en place par les exécutifs de sections d'établissements et les conseils régionaux (ex. : conférences, assemblées générales);
- Exercice d'un rôle d'information, de conseil et de soutien aux exécutifs dans le traitement des demandes d'accompagnement (notamment concernant les relations de travail);
- Évaluation des besoins des membres en matière de communications;
- Recommandation de stratégies et d'activités de communication destinées aux membres et aux élus;
- Rédaction d'articles d'information, des brochures sur des sujets en lien avec les conditions de travail/rôle des élus et des thèmes qui concernent les membres;
- Représentation de l'AGESSS dans ses actions auprès de différents partenaires;
- Promotion de la vie associative par l'entremise du processus d'élections (augmentation de 37,5 % des mises en candidature);
- Conception d'un processus d'accueil pour les nouveaux élus (*en cours*);
- Élaboration de formations pour les élus afin de les soutenir dans l'appropriation de leur rôle et responsabilités (ex. : « Rôles et responsabilités des élus en matière de conditions de travail : à quel moment se termine mon intervention? »).

Répartition des demandes

Demande de consultation - 260

Soutien en relations de travail* - 59

* Les dossiers de droit du travail sont ouverts lorsque la demande des élus nécessite une analyse approfondie et/ou une représentation auprès de l'employeur. Inversement, les demandes de consultation correspondent aux demandes d'information générale ne nécessitant pas d'analyse approfondie ni de représentation auprès de l'employeur.

Rapport financier

BILAN AU 31 MARS 2025

ACTIF

Court terme

Encaisse	897 208	892 560
Débiteurs (note 3)	440 304	441 932
Frais payés d'avance	83 941	89 267
Portion à court terme des placements (note 4)	750 000	569 202

2025

\$

2024

\$

2 171 453

1 992 961

Placements (note 4)

5 295 763

1 821 489

Immobilisations corporelles (note 5)

807 835

877 736

Actifs incorporels (note 6)

218 901

154 636

8 493 952

4 846 822

PASSIF

Court terme

Créditeurs (note 8)	539 199	501 713
Ristournes à payer - régions et sections	106 554	115 988

539 199

501 713

106 554

115 988

645 753

617 701

ACTIF NET

Fonds affecté pour des projets spéciaux non récurrents

200 000

166 027

Fonds pour équilibre budgétaire

556 586

71 244

Fonds de réserve

628 236

559 938

Investi en immobilisations corporelles et en actifs incorporels

1 026 738

1 032 373

Affecté à la défense des membres

1 080 798

1 111 763

Non affecté

4 355 841

1 287 776

7 848 199

4 229 121

8 493 952

4 846 822

* Lors de l'AGA, une présentation sur la planification financière 5-8 ans sera faite.

Extrait - États financiers audités

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

Charges

							2025 \$ Total	2024 \$ Total
	Direction générale et communications	Direction des ressources administratives, technologiques et matérielles	Direction des affaires juri- diques et des relations de travail	Sections et régions	Mandats et comités	Location des locaux		
Salaires et charges sociales	556 450	497 164	1 634 189	-	-	-	2 687 803	2 382 835
Assurances	2 641	1 363	4 515	-	-	747	9 266	8 366
Communication externe	34 263	-	-	-	-	-	34 263	95 503
Assemblée générale	-	-	-	62 300	28 193	-	90 493	35 414
Colloque	-	-	-	-	164 473	-	164 473	-
Formation associative, année sans colloque	-	-	-	280	-	-	280	216 985
Dépenses des comités	-	-	11 179	-	271 199	-	282 378	215 732
Électricité	6 890	3 547	11 803	-	-	8 566	30 806	31 472
Gestion du siège social	43 979	235	-	-	-	-	44 214	9 504
Entretien et réparations	27 297	13 809	47 368	-	-	17 130	105 604	105 180
Formation du personnel	1 238	4 567	44 720	-	-	-	50 525	53 949
Fournitures de bureau et papeterie	1 090	2 582	5 573	138	-	-	9 383	13 640
Dépenses informatiques	-	123 946	-	-	-	-	123 946	100 825
Services professionnels	29 204	22 650	44 627	-	-	-	96 481	306 062
Information aux membres	-	-	-	6 605	-	-	6 605	10 249
Intérêts et frais bancaires	12	20 219	12	-	-	-	20 243	21 170
Publicité	-	-	-	-	9 420	-	9 420	13 767
Ristournes - sections et régions	-	-	-	350 184	-	-	350 184	347 346
Taxes municipales et scolaires	12 842	6 629	21 956	-	-	12 510	53 937	51 336
Télécommunications	7 951	2 629	18 192	-	-	-	28 772	24 468
Amortissement de l'immeuble	12 922	6 664	22 108	-	-	16 088	57 782	57 774
Amortissement des autres immobilisations corporelles	6 632	3 707	12 191	-	3 920	92	26 542	23 458
Amortissement des actifs incorporels	22 316	12 509	40 932	9 422	14 685	-	99 864	93 784
Projets spéciaux 1)	150 928	-	-	-	-	-	150 928	162 356
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	254
Perte sur radiation d'actifs incorporels	-	23 968	-	-	-	-	23 968	-
	916 655	679 457	1 919 365	428 929	491 890	55 133	4 558 160	4 381 429

1) Les projets spéciaux comprennent la mise en place de différents projets informatiques, l'établissement des besoins pour le futur site web et de la consultation externe, soit pour de la communication aux médias et du conseil en matière de projets de loi.

Évaluation de l'actif net
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	Fonds affectés pour des projets spéciaux non récurrents (note 11)	Fonds de réserve pour équilibre budgétaire (note 12)	Fonds de réserve (note 13)	Investi en Immobilisations corporelles et actifs incorporels	Affecté à la défense des membres (note 14)	Non affecté	2025 Total	2024 Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	166 027	71 244	559 938	1 032 373	1 111 763	1 287 776	4 229 121	4 198 882
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	(150 928)	-	-	(208 155)	(30 965)	4 009 126	3 619 078	30 239
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	-	-	-	202 520	-	(202 520)	-	-
Affectations internes	184 901	485 342	68 298	-	-	(738 541)	-	-
SOLDE À LA FIN	200 000	556 586	628 236	1 026 738	1 080 798	4 355 841	7 848 199	4 229 121



AGESSS

Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

601, rue Adoncour, bureau 101, Longueuil (Québec) J4G 2M6

TÉL : 450 651-6000 | SF : 1 800 361-6526 | TÉLÉC : 450 651-9750

agesss@agesss.qc.ca | www.agesss.qc.ca